

# **De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : déconstruction et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire**

**Florent GOHOUROU** - Docteur en Géographie  
Enseignant-chercheur - Université de Daloa (Cote d'Ivoire)  
Chercheur Associé – Migrinter (CNRS - France)  
Email : f\_gohourou@ujlg.edu.ci

## **Résumé**

A partir d'une analyse qualitative de documents et d'entrevues, cet article aborde, d'une part, la question de la crise entre la Côte d'Ivoire et la France et celle des expatriés français. D'autre part, il est consacré à l'adaptation des territoires français de Côte d'Ivoire qui s'érigent en territoires sécuritaires. L'article démontre que la crise politico-militaire ivoirienne des années 2000 possédait une spécificité. En effet, à une crise exclusivement ivoirienne qui fragilisait une grande partie de l'Afrique occidentale, s'est additionnée une crise franco-ivoirienne, bien sûr sporadique et moins brutale, mais qui s'est empestée au point d'en arriver notamment en Janvier 2003 au pillage des Français de Côte d'Ivoire. Il ressort aussi que pour se protéger davantage des vols et des contacts avec le reste de la population ivoirienne, les Français ont mis en place automatiquement un système défensif dans leurs quartiers de résidence : organisation des quartiers en îlots de sécurité, désignation de chefs d'îlots, vigiles postés devant les maisons ou entreprises, des murs élevés, des barbelés, des alarmes et une intervention de vigiles ou militaire en cas d'urgence.

Mots clés : Français, Abidjan, Côte d'Ivoire, crise politico-militaire, territoire sécuritaire

## **Summary**

From a qualitative analysis of documents and interviews, this article talks firstly about the question of the crisis between Côte d'Ivoire and France and also about French expatriates. On the other hand, it is dedicated to the adaptation of the French territories of Côte d'Ivoire who set themselves up in safe territories. This article demonstrates that the Ivorian political and military crisis of the 2000s had specificity. Indeed, to a purely Ivorian crisis, undermining much of West Africa, has added a Franco-Ivorian crisis, of course sporadic and less brutal, but that has tainted the point of reaching particularly January 2003 looting of French in Côte d'Ivoire. It is also clear that to further protect flights and contacts with the rest of the Ivorian population, the French have set up automatically a defensive system in their residential

Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », *Territoire d'Afrique*, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

neighborhoods organization of security patches neighborhoods designation of heads of islets guards posted in front of homes or businesses, high walls, barbed wire, alarms and security guards or military intervention in emergencies.

Keywords : French, Abidjan, Cote d'Ivoire, political and military crisis, safe territory

## Introduction

En 2012, la Côte d'Ivoire compte 13 778 expatriés français dont les origines et les catégories socio-professionnelles varient considérablement. En 2009, ce sont 10 963 d'entre eux qui résident dans la circonscription d'Abidjan (DFAE<sup>1</sup>, 2010). Certains y sont implantés depuis plusieurs générations car leur ascendance remonte jusqu'à l'époque coloniale. Par contre, d'autres sont des primo-arrivants en provenance notamment de la métropole ou des autres pays africains.

En Janvier 2003 puis en Novembre 2004, de violentes manifestations anti-françaises créèrent le trouble au sein des Français de Côte d'Ivoire. En automne 2004, fuyant ces violences, ce sont 8 332 Français qui ont été rapatriés d'urgence en France (Consulat de France, 2004). Ces événements ont irrémédiablement fait prendre à la vie des Français de Côte d'Ivoire un tour nouveau. L'une des conséquences est que la commune de Marcory est devenue au dépend des deux foyers traditionnels d'implantations des Français (Cocody, Plateau), un espace de forte concentration. D'après le Consulat de France à Abidjan, Marcory abritait 33% des Français d'Abidjan en 2009 ; soit 3 683 Français. Ces derniers sont surtout nombreux dans les quartiers de Biétry et Zone 4 où ils représentent 70% des Français. A côté de ces quartiers où ils sont plus concentrés, le quartier Marcory résidentiel est plus concerné par leur implantation que le reste de la commune<sup>2</sup> puisqu'ils y sont 23%, soit 838 personnes.

Au sein des quartiers français, l'expérience commune de la violence a généré chez les Français un sentiment d'insécurité. De ce fait, les quartiers de résidence se sont érigés en points d'ancrage géographique de la protection des expatriés contre les manifestations anti-françaises. Avec le soutien des Autorités françaises et celui des agences de sécurités, les Français se sont dotés d'un système de sécurité pour se protéger notamment des pillards.

Cet article qui est surtout consacré à la crise ivoirienne des années 2000 vise aussi à livrer les contours des initiatives sécuritaires des Français de Marcory. Aujourd'hui, au-delà de son pouvoir de dissuasion, le système de sécurité français fait apparaître dans le paysage communal certains signes apparents qui témoignent d'une *francisation sécuritaire* de Marcory. Cette étude structurée en cinq parties, entend saisir l'organisation de ces marques ostentatoires et leur portée territoriale dans un environnement de crise sociopolitique. Pour ce faire, la première partie de notre travail sera consacrée à la répartition spatiale des Français de Côte d'Ivoire. Après cette analyse, indispensable pour déterminer les principales communes de résidence des Français, la deuxième partie de notre étude se consacrera à la présentation des causes de la crise sociopolitique ivoirienne. Celle-ci répondra à des questions simples : qui sont les principaux acteurs de la crise ? Quel est le rôle de la France dans cette crise ? Les suites données à ces interrogations nous permettront évidemment de mieux comprendre la

---

<sup>1</sup> Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.

<sup>2</sup> Marcory centre, GFCI, Marcory poto-poto, Sicogi, Ancien Koumassi, Anoumabo, Alliodan, et Sogefhia sans fil.

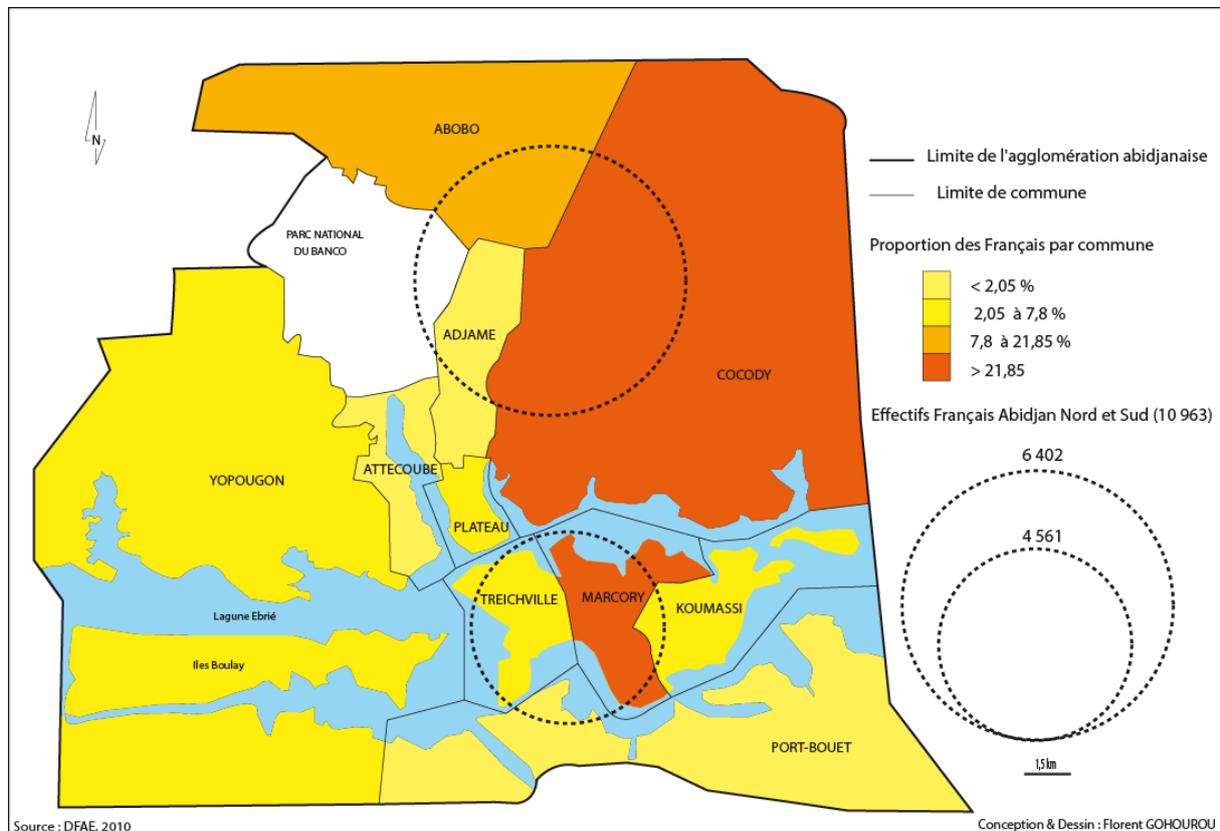
Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », Territoire d'Afrique, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

crise ivoirienne avant d'entamer dans la troisième partie, l'étude des solutions arrêtées par les belligérants en France en vue de régler définitivement la crise ivoirienne. La colère des protestataires ivoiriens qui fait suite aux accords arrêtés en région parisienne à l'initiative des Autorités françaises fera l'objet de la quatrième partie. Enfin, dans la dernière partie, nous verrons le dispositif de sécurité développé par la communauté française pour se protéger davantage. Dans cette partie, nous mettrons également l'accent sur la manière dont ce système de sécurité marque singulièrement les quartiers résidentiels français.

## **I. Répartition des expatriés français dans l'Agglomération d'Abidjan en 2009**

En 2009, 10 963 Français résident dans la circonscription abidjanaise, soit 92 % de la population française de Côte d'Ivoire (DFAE, 2010). La surreprésentation française à Abidjan est extrêmement forte si l'on sait que l'agglomération abidjanaise rassemble près de 29 % de l'ensemble de la population. En 2009, 52 % de la population d'Abidjan était de nationalité étrangère. A l'intérieur même de l'Agglomération d'Abidjan, on relève un contraste certain entre les dix communes que compte cet espace. Ainsi, seules les municipalités de Cocody et de Marcory connaissent des proportions de Français supérieures à 30 %. A côté de ces territoires où ils sont sur implantés, les communes d'Abobo (le quartier du Plateau Dokui avec 988 Français), du Plateau, de Treichville, de Yopougon et de Koumassi sont relativement concernées par leur implantation que le reste de cette agglomération ; puisqu'ils y sont respectivement (9,2 %, 5 %, 3,5 %, 3 % et 2,4 %) (DFAE, 2009). En revanche, la population française est plus souvent sous-représentée dans les communes du nord-est et du sud-ouest du district (0,1 % des Français à Attécoubé, 0,9 % à Adjamé, et 1,4 % à Port-Bouët) (ibid.).

**Carte n° 1 : Localisation des expatriés français par commune à Abidjan en 2009**



A la faveur des manifestations anti-françaises, les protestataires ivoiriens qui exprimaient leur colère à l'égard de la France, s'en sont pris surtout aux communes abritant le plus de Français. C'est pourquoi, il est intéressant ici de déterminer dans quelle mesure la crise sociopolitique ivoirienne à impliquer les Français de Côte d'Ivoire.

## II. Les causes de la crise sociopolitique ivoirienne

En Côte d'Ivoire, la crise politico-militaire débuta le 24 décembre 1999 par le coup d'état réussi du Général Robert GUEI. A partir de cet instant, la trajectoire empruntée par le combat politique en Côte d'Ivoire, était désormais contraire au sens des obligations et des responsabilités du citoyen. En octobre 2000, le président GBAGBO avait été déclaré vainqueur par la commission électorale. Mais les représentants des principaux partis politiques (KONON BEDIE, et OUATTARA A.), jugés inéligibles par la cour suprême, n'avaient pas pu prendre part au scrutin. Depuis ce moment, la détérioration de la vie politique a laissé libre cours à une brutalité publique permanente à la fois dans les propos, et dans les actions. Ce processus néfaste pour la vie politique a entraîné beaucoup d'hostilités et de rivalités. C'est dans ce contexte qu'en septembre 2002, des mutins venus du Burkina voisin essayent de prendre conjointement le contrôle de trois principales villes du pays :

Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », *Territoire d'Afrique*, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

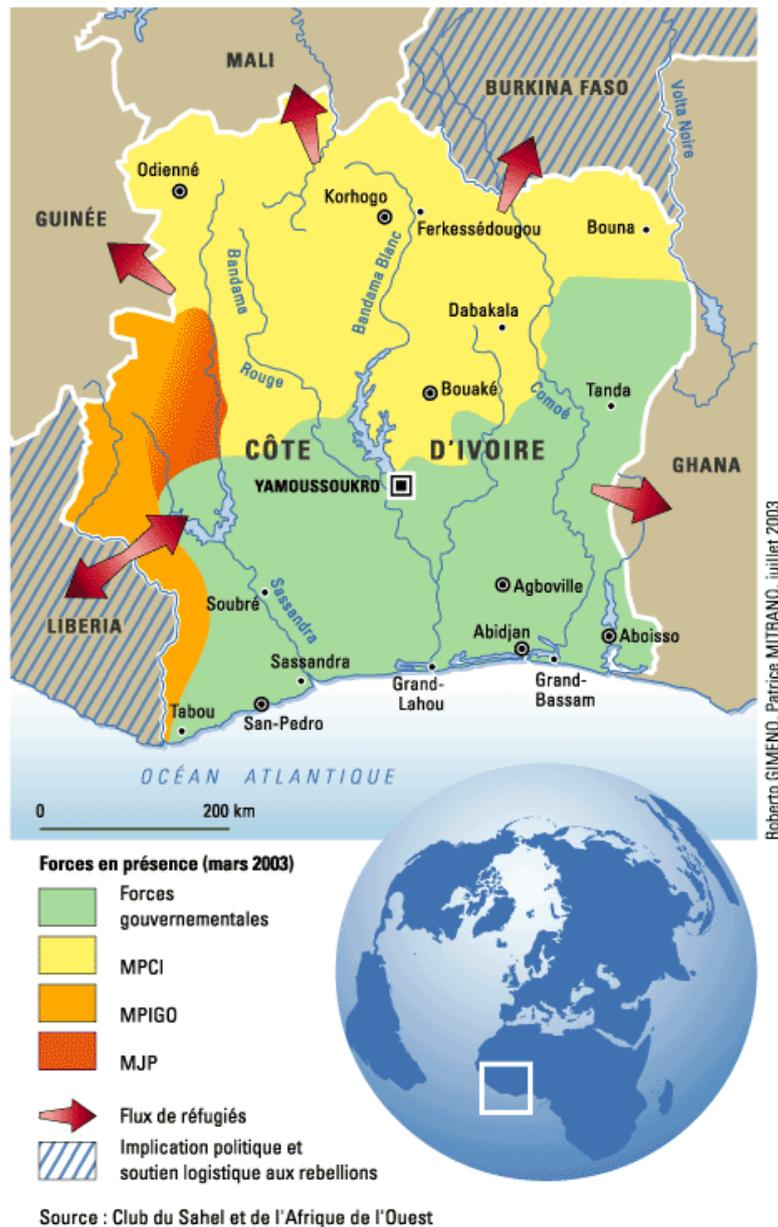
Korhogo (nord), Bouaké (deuxième ville du pays), et Abidjan (siège du gouvernement). Ils perdent le combat de la prise d'Abidjan, mais arrivent à prendre les deux autres localités pour y bâtir une coalition de mouvements rebelles baptisée « la Force Nouvelles de Côte d'Ivoire » (FNCI). Le FNCI, s'empare graduellement de la moitié de la Côte d'Ivoire, organisant de ce fait la Côte d'Ivoire en deux sous-territoires : la partie sud était sous le contrôle de l'armée nationale de la Côte d'Ivoire, et la moitié nord était tenue par la FNCI.

En septembre 2002, les autorités françaises intercèdent mais exclusivement pour garantir la sécurité des ressortissants français, et des occidentaux : elles se sont abstenues de mettre en vigueur les accords bilatéraux qui rentrent en vigueur en cas de fragilisation occasionnée par des soldats. Par ailleurs, elles avaient empêché l'arrivée de secours militaires étrangers sur le territoire ivoirien : le Nigeria s'était proposé, l'Angola avait proposé un soutien aérien. Embarrassée, la France avait accordé qu'une aide matérielle, par exemple en matière de transfert de troupes, d'approvisionnement, et de communication. Malgré sa portée restreinte, cette aide avait concouru à donner aux forces gouvernementales, un pseudo moral et un peu de productivité pour affronter des groupes rebelles (MPIGO et MJP)<sup>3</sup> parurent subitement en novembre 2002 dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ces derniers aspiraient, venger le décès du Gl. Robert GUEI, et occasionner la chute du président GBAGBO.

---

<sup>3</sup> Le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement patriotique, du Grand Ouest (MPIGO).

Carte n° 2 : la Côte d'Ivoire en guerre (2003)



Imaginée initialement pour le rapatriement de la communauté étrangère, l'intrusion des forces françaises en Côte d'Ivoire, s'est érigée rapidement en force d'interposition en profitant de l'accord de l'arrêt des combats entre antagonistes. « En effet, dès le 18 octobre 2002, la France accepte “temporairement” et avec l'autorisation des deux parties et de la communauté internationale d'ouvrir le feu sur toute personne tentant de quelque manière que ce soit de mettre en péril le cessez-le-feu, jusqu'au déploiement hypothétique des 2400 soldats de la force de la C.E.D.E.A.O., rôle de force tampon entre les troupes rebelles et l'armée régulière » (T. S. POSSIO, 2003). Après pour apporter un début de solution au problème, la France invita les belligérants en région parisienne, à Linas Marcoussis. Le 24 janvier 2003, les

Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », Territoire d'Afrique, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

accords Kléber (dits « de Marcoussis ») car négociés à Linas-Marcoussis, furent signés au centre des conférences internationales sur l'avenue Kléber à Paris.

### **III. Que recommandent les accords de Marcoussis ?**

Les accords de Linas-Marcoussis correspondent à « l'aboutissement de la médiation française, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires étrangères, Dominique de Villepin. Après une tournée africaine qui l'a conduit tour à tour en Côte d'Ivoire, où il a rencontré le Président GBAGBO et les représentants des rebelles, au Togo et au Sénégal, le ministre français parvint à convaincre toutes les parties concernées de se rencontrer à Paris autour d'une table de négociation » (T. S. POSSIO, 2003).

Les parties belligérantes ont procédé à la signature de ces accords de paix très discutés dit de Linas-Marcoussis, le 24 janvier 2003. Ce processus, qui couvre tous les aspects d'un ordre de l'ancienne puissance coloniale, recommandent entre autres que :

1. le Président GBAGBO est maintenu au pouvoir jusqu'à de nouvelles élections ;
2. la nomination d'un Premier ministre irrévocable jusqu'à la prochaine élection présidentielle ;
3. la restructuration des forces armées, la traduction devant la Cour pénale internationale des responsables d'exécutions sommaires ;
4. la révision de la Constitution et en particulier des conditions d'éligibilité du président ;
5. les rebelles du Mouvement populaire de Côte d'Ivoire (MPCI), sont invités dans le gouvernement de réconciliation et obtiennent les ministères de la Défense et de l'Intérieur ;
6. des soldats de la CEDEAO et 4000 soldats français de l'opération licorne sont placés entre les belligérants pour éviter une reprise du conflit ;
7. les accords prévoient en outre des dispositions législatives et réglementaires "tendant à améliorer la condition des étrangers, la protection de leurs biens et de leurs personnes".

Pendant que le camp de la rébellion, on se félicite des conclusions des « accords Kléber » car placées selon lui sous le signe du respect de l'article 53 de la loi fondamentale de juillet 2000<sup>4</sup>. Pour la partie gouvernementale, s'il semble normal que les accords Kléber prennent en compte les doléances sociopolitiques exposées par les insurgés, ils ont clairement, « en ouvrant la voie du pouvoir à la rébellion armée, contribué à la désubstantialisation des institutions régulières de la Côte d'Ivoire au bénéfice de ceux qui lui ont déclaré la guerre. Raison suffisante pour que les Abidjanais, pendant que l'opposition armée jubile, descendant dans la rue pour dénoncer ce qu'ils ont appelé « le complot français contre la Côte d'Ivoire » et exiger la non-application des accords » (T. S. POSSIO, 2003). La violence des manifestations anti-françaises qui en fut la conséquence entraîna le pillage des symboles de la

---

<sup>4</sup> L'article 53 de la constitution de 2000 stipule que : « le président de la République peut, par décret, déléguer certains de ses pouvoirs aux membres du Gouvernement. Le Premier ministre supplée le président de la République lorsque celui-ci est hors du territoire national. Dans ce cas, le président de la République peut, par décret, lui déléguer la présidence du Conseil des ministres, sur un ordre du jour précis. Le président de la République peut déléguer, par décret, certains de ses pouvoirs au Premier ministre ou au membre du Gouvernement qui assure l'intérim de celui-ci. Cette délégation de pouvoirs doit être limitée dans le temps et porter sur une matière ou un objet précis ».

Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », Territoire d'Afrique, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

présence française en Côte d'Ivoire. Dans le but d'approfondir notre étude, nous entreprendrons une recherche dans une commune choisie, celle de Marcory.

#### **IV. La France, cible de la colère à Marcory après les accords Kléber**

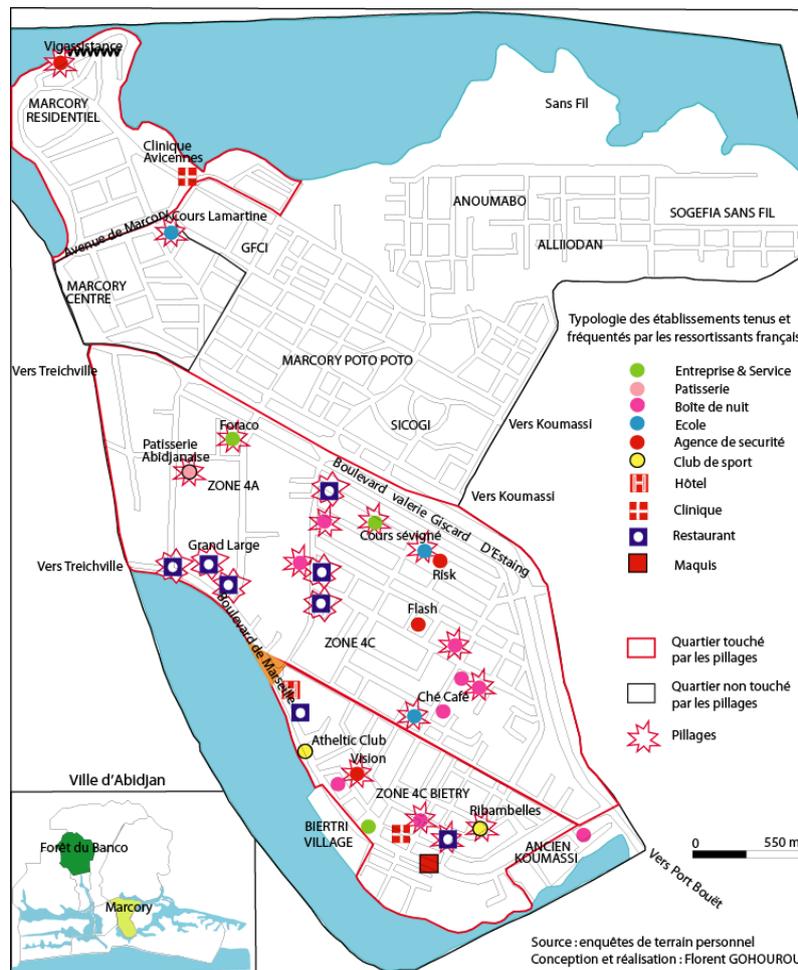
Au lendemain de l'approbation par le président ivoirien L.GBAGBO de l'accord dit de réconciliation nationale, le dimanche 26 janvier 2003, des dizaines de milliers de protestataires ivoiriens défavorables à cet accord s'en sont pris notamment aux expatriés français ainsi qu'à leurs biens dans les quartiers résidentiels de la commune de Marcory<sup>5</sup>. Évoquant l'empressement avec laquelle ces attaques anti-françaises ont été opérées, une Française qui vit depuis 25 années en Zone 4, et qui avait opté de partir de son domicile pour ensuite se mettre à l'abri au domicile de ses amis Ivoiriens nous a révélé au cours de notre enquête à Marcory : « aussitôt que nous avons été informés de l'émargement des accords à Paris, et que les représentants des rebelles s'en sont tirés à bon compte avec des portefeuilles relevant du ministère de la défense ainsi que de celui de l'intérieur, nous avons senti une importante montée de colère, une haine effrayante, doublée de communiqué télévisuel ou radiophonique visant à pourchasser les expatriés français. », dit-elle, avant d'ajouter : « j'ai aperçu des groupes de jeunes entrain de prendre, d'assiéger mon quartier, qui est par ailleurs celui où vit une communauté importante d'expatriés français, mais pas uniquement. Organisés par groupe de vingt à trente personnes, ces jeunes ultra-agités ont commis malheureusement de nombreux dégâts sur notre territoire... »

Les manifestants s'en sont pris à des symboles de la présence française à Marcory : « sur nos territoires, ont été massacrés tout ce qui pouvait rappeler d'une manière ou d'une autre la France. Je parle des stations d'essence Total, mais également de la Librairie de France, des boutiques Orange, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française, des cabinets médicaux tenus par des Français, et j'en passe. Tous ces équipements ont été plus que pillés, car nombreux sont ceux qui ont été carrément emportés par des incendies provoqués de toutes pièces par ces manifestants d'un autre âge. », affirme un autre Français rencontré au sein du quartier Marcory Résidentiel. Dans le quartier Zone 4, l'école française, le cours Lamartine, a été aussi prise pour cible.

---

<sup>5</sup> Zone 4, Biétry, Marcory Résidentiel, et Marcory Centre.

### Carte n° 3 : Quartiers et équipements français sinistrés à Marcory en janvier 2003



Selon certains de nos interlocuteurs, toutes ces opérations de sabotages se sont souvent déroulées dans l'indifférence totale du service d'ordre ivoirien : « *au sein du quartier Biétry, un ensemble de quinze magasins appartenant à des Français étaient désormais vides après le passage des manifestants. Tous les établissements ont été totalement vandalisés. Cela s'était passé un dimanche midi, en plein soleil, sans rien cacher à la police nationale.* », se lamente un Français de Biétry. « *Puis, les exceptionnelles fois où il a décidé d'empêcher les manifestants, il n'a pu mettre fin aux pillages* » poursuit l'expatrié.

A l'instar de ce dernier, beaucoup de Français de Marcory ont vu leur territoire voler en éclat ou simplement désorganisé par les actes de délinquance. Après ces événements, la communauté française a pris conscience qu'elle ne pouvait plus compter sur la police ivoirienne pour sa sécurité. Elle se devait donc de s'auto-sécuriser en mettant en place un système de sécurité spécifique pour se défendre davantage des larcins et des contacts avec le reste de la population.

## V. L'installation d'une sécurité française de proximité à Marcory

Au sein du territoire communal de Marcory, la protection des quartiers est surtout du ressort des sociétés privées de gardiennage. En nombre limitées dans les années 60, ces sociétés connaissent depuis 1998, une véritable phase de propagation. La crise politico-militaire qui a commencé en 2000 y est certainement pour quelque chose. A ce jour, à Marcory, quatre de ces structures<sup>6</sup> appartiennent à des Français. A Marcory, ces dernières exercent des tâches de surveillances et celles relatives à de la protection rapprochée. La localisation à Marcory de ces structures de défense tenues par des Français à son secret. Pour l'union patronale des entreprises de sécurité privée et de transport de fonds de Côte d'Ivoire (UPESPCI) : « *après les élections présidentielles de 2000, les Français ont compris que la sécurité devrait être le problème le plus important à Abidjan pour les années à venir. Ils montent alors avant tous les autres, leurs sociétés et commencent en général par importer des matériaux nécessaires à ces activités tels que du gaz lacrymogène, des armes de défense, des gilets pare-balles, des radios, des matériels d'écoute.* » Dès le départ, les affaires marchent très bien. Avec les profits accumulés, ils montent des structures de la même catégorie. Ça été par exemple le cas de la société de gardiennage "Risk" d'un ancien légionnaire français. Les vigiles qui travaillent à son compte usent de très grosses motos, ainsi que des véhicules tout terrain de type (4 x 4). Ces équipements de qualité permettent à ses hommes d'agir efficacement en intervenant dans un temps de performance d'environ cinq minutes. Sa société prospère tellement bien qu'il monte une autre dénommée "Vision Security", mais cette fois dans le domaine de la surveillance maritime. Ultérieurement, cet ancien légionnaire multiplie ses domaines d'activités. A ce jour, ce chef d'entreprises, embauche 2.000 agents sur le territoire national : 1200 personnes au compte de la société Risk, et 800 à Vision Security.

Toujours du côté des chefs d'entreprises françaises, la flambée de violence qui a embrasé Abidjan à partir de 2000 n'a pas profité à Marcory qu'au propriétaire de Risk et Vision Security. Depuis quelques années, les compagnies de sécurité privées tenues par ces derniers sont sollicitées de toute part : « *dans cette commune, désormais, les habitants expriment une grande peur* », constate le Directeur général de Flash Intervention, dont le siège social est situé en Zone 4, au Sud d'Abidjan. « *Cela étant, ils sont très prudents. En effet, tout peut se dégrader du jour au lendemain à une vitesse incroyable.* » Ce sont quelques 250 agents qui sont au service de Flash Intervention, qui garantit à ses abonnés d'intercéder après une alerte en quelques minutes seulement. « *Nous posons dans les locaux de nos clients un émetteur instantanément connecté à notre PC* » explique un autre ancien légionnaire de l'armée française ayant servi en Yougoslavie puis en Centrafrique en tant que caporal en chef. « *Il leur appartiendra d'enfoncer un bouton, et nous serons là dans les cinq minutes qui suivent leurs appels.* » Accumulation d'armes à feu avec l'accord des autorités ivoiriennes, les agents de sécurité sont en possession d'une collection intégrale d'armes d'auto-défense ; pistolets balles à caoutchouc, lanceurs de balle défense de type flash-balls, ainsi que des points et matraques électriques. « *Un arsenal de combat dont il a fait énormément usage au cours des événements regrettables qui ont secoué la Côte d'Ivoire notamment en 2003.* » commente un géant sénégalais employé par une entreprise française concurrente (911-Security) que nous avons eu à interviewer.

---

<sup>6</sup> Risk, Flash-intervention, 911-Security, et Vigassistance.

A Marcory, les ressortissants français ne sont pas les seuls à signer de nouveaux contrats dans les sociétés de sécurité tenues par des Français. Président du conseil d'administration de Vigassistance, une autre agence française de sécurité haut de gamme sise à Marcory Résidentiel, et constituée essentiellement d'anciens militaires, de policiers ainsi que des professionnels des arts martiaux, garantit avoir aussi dans sa clientèle d'autres Européens, des Libanais, des Ghanéens, des Nigériens et même de plus en plus d'Ivoiriens. Aujourd'hui, quasiment toutes les personnes physiques et/ou les établissements privés qui sollicitent ce type de sociétés sont devenus plus pointilleux et regardant sur la capacité de même que le professionnalisme de leurs prestataires de services. D'où l'intérêt de travailler avec des gens de métier ; des personnes qui possèdent une véritable compétence en matière sécuritaire. Seul bémol, ces derniers ne sont pas en nombre suffisant. En effet, à Marcory seules les quatre entreprises françaises, et la société Omeifra Afrique sont capables aujourd'hui de fournir des prestations de qualité. Le reste est constitué de prestataires qui exercent de façon provisoire ; qui ferment et réapparaissent en fonction des événements qui secouent le pays. A côté de cela, il faut reconnaître que la sécurité coûte cher à l'Etat, ce qui fait qu'il est peu regardant sur les mauvaises pratiques qui entourent ces sociétés de gardiennage. Dans ce contexte, l'incertitude à l'égard de ces entreprises est davantage tangible chez les expatriés français étant donné tout ce que cela a pu provoquer comme écœurements dans leur vie. Parallèlement à ces dispositions, la communauté française expose une très grande perplexité au sujet des problématiques qui ont pour but de garantir la sécurité publique : les heurts des événements politiques de 2003 puis de 2004, le renforcement du grand banditisme occupent une position centrale dans les précautions prises par ces derniers. Par suite de la perplexité ainsi que du soupçon que tout un chacun exprime vis-à-vis de ces sociétés dont la notoriété est altérée par les fréquentes tromperies, vers quelles sociétés de gardiennage les Français de Marcory se dirigent-ils pour leurs protections ? Les ménages français, les chefs des sociétés françaises, les gérants des espaces de loisirs français, les responsables des écoles françaises, à la différence d'autres ménages aisés (autochtones, ou Libanais) qui font souvent appel aux services d'un surveillant recruté isolément (un burkinabé de préférence) ne tergiversent pas à solliciter les services d'une société de gardiennage tenue par un Français. Ce recours aux services protecteurs du compatriote qui est ici saisi comme une garantie subsidiaire de sécurité se démocratise au sein de la communauté française.

Peut-on pour autant affirmer qu'on assiste à une « francisation » de Marcory d'un point de vue sécuritaire ? Pour un promeneur, l'environnement communal atteste de certains signes ostentatoires qui montrent incontestablement que nous sommes en présence de ce type de transformation :

- les gardiens des entreprises françaises postés devant les enceintes commerciales ou des maisons appartenant à des Français ;
- les logos des sociétés privées de gardiennage apposés sur les murs des villas et établissements français ;
- des chefs d'entreprises françaises convoyés par des vigiles employés par une société privée de gardiennage appartenant à un entrepreneur d'origine française ;
- des établissements publics péniblement accessibles pour des personnes non françaises.

Toutes ces organisations marquent de manière spécifique les quartiers abritant les Français : Dans *un premier temps*, nous assistons à l'apparition d'un dispositif qui sert à sécuriser l'ensemble des établissements publics français sur le territoire municipal. Ainsi, présentement il est quasiment irréalisable pour une personne non française d'avoir facilement accès à ce type d'équipement au sein de la commune de Marcory. C'est notamment le cas de toutes écoles françaises de la municipalité. Cela l'est aussi pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Côte d'Ivoire (CCIFCI) située à Biétry où des employés français

représentent, accompagnent, forment et développent l'attractivité du territoire ivoirien. Ces bâtiments ont été fermés par le biais de barbelés suite aux différentes manifestations anti-françaises. Des vigiles des sociétés françaises de sécurité sont dans des cabines sécurisées à l'entrée des établissements, vérifiant les va-et-vient des visiteurs. De ce fait, ces administrations françaises de Marcory se sont mises à l'écart de la vie sociale de leur quartier respectif. Néanmoins, nous ne sommes pas en présence de bâtiments entièrement invisibles dans le paysage. Les drapeaux français et ivoirien qui les montrent restent par exemple visibles de l'extérieur. En bordant la rue du docteur Calmette (une artère qui relie Marcory au 43ème BIMA de Port-Bouët), une troisième catégorie de bâtiment français, celui de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), est érigé sur une grande surface. Au sein de cette zone, une muraille d'une certaine élévation, sectionnée par des portes, puis prolongée par une rue piétonne, modérément animée, borne très clairement cet espace. Au sein du territoire municipal, *la seconde expression* de la francisation sécuritaire est davantage distinguée, et répandue à travers les quartiers comme Zone 4, Biétry, et Marcory Résidentiel. Marcory centre et Sicogi sont aussi impliqués dans cette configuration, mais à degré moindre. Il est donc très facile d'y percevoir des agents de sécurité placés sur les rues piétonnes en face notamment des entreprises. Parmi eux, si quelques exceptionnels ressortissants Burkinabés semblent avoir été engagés séparément par les propriétaires, beaucoup d'autres dépendent des sociétés françaises de sécurité qui fournissent des services bien garnis. Ces derniers proposent en effet des prestations relatives à l'assistance habitation. Aussi, lorsqu'un signal d'avertissement d'un danger (par exemple un cambriolage ou une intrusion) est donné, ces vigiles effectuent un déplacement sur le site concerné avec des armes au poing. Il est en conséquence très ordinaire d'y repérer un dispositif de surveillance habituellement informatique ou électronique identifiables avec des petits panneaux très bien arborés. *La troisième expression* se présente sous l'aspect d'une solution individuelle des opérateurs économiques français à l'égard de l'insécurité communale. Elle correspond à la volonté des chefs d'entreprises ou des commerçants français exerçants dans la municipalité de Marcory. Un moyen particulier de vérification, sur des établissements économiques non systématiquement sécurisés avant les événements politiques de 2003, s'applique maintenant, par le biais d'émetteurs directement relié au PC d'une société française de sécurité puis de la présence de vigiles à l'intérieur et à l'extérieur des magasins ou des entreprises tenus par des Français. On assiste à l'avènement de magasins ou d'entreprises sécurisés pourvus de critères de sécurité contraignants. Ces établissements sécurisés sont cependant à distinguer des bâtiments administratifs surveillés cités précédemment. En outre, elles ne sont pas propres aux Français de Marcory. On les retrouve par exemple, chez des commerçants ou chefs d'entreprises libanais de la municipalité. En ce qui concerne la perception, tous les équipements se distinguent les uns des autres par leur modèle de protection. Ils constituent pour terminer, une sorte de commerces essaimés et sécurisés pour les entrepreneurs favorisés. Toutefois, trois quartiers (Biétry, Zone 4, et Marcory Résidentiel) de la commune de Marcory restent généralement concernés. Ces établissements sécurisés n'intéressent en définitive qu'une petite partie de la population de Marcory; or ils sont loin de passer imperceptibles au sens où ils sont éparpillés à travers toute la commune, et surtout dans les secteurs les plus attrayants de la municipalité, car situés dans les plus beaux quartiers résidentiels.

## Conclusion

Au cours du conflit ivoiro-ivoirien qui s'est transformé au fur et à mesure en crise franco-ivoirienne, la sécurité a représenté une inquiétude centrale pour la communauté française. L'analyse démontre qu'après l'accord politique trouvé par les opposants ivoiriens en région parisienne, les protestataires ivoiriens ont pris pour cible les biens et les résidents français ou européens identifiés comme Français. Ainsi, en réponse à ce dysfonctionnement du dispositif communal de sécurité, les Français ont dû trouver des solutions de protection. A Marcory, celles-ci se déclinent à différentes échelles géographiques, en multiples territoires sécuritaires qui s'imbriquent et se structurent les uns par rapport aux autres. D'abord, nous assistons à l'avènement d'un mécanisme qui sert à sécuriser tous les établissements publics français. La seconde expression du système de sécurité est relative à l'assistance habitation. Enfin, la troisième formule se présente sous la forme d'une réponse personnelle des opérateurs économiques français à l'égard de l'insécurité communale.

L'autre fait marquant dans les caractéristiques internes de la communauté française au cours de la crise ivoirienne est la singularité de sa distribution dans l'espace local. En effet, après les manifestations anti-françaises, la nécessité de regrouper tous les Français de Côte d'Ivoire dans un lieu beaucoup plus sécurisant, avait déjà été perçue par l'Ambassade de France à Abidjan. Ainsi, la moitié sud d'Abidjan, surtout la commune de Marcory est devenue un espace de forte concentration. Dans cette municipalité, ce sont les quartiers de Biétry, de Zone 4 et de Marcory Résidentiel qui abritent le plus grand nombre de Français. C'est pour cette raison que ces trois quartiers se sont érigés en points d'ancrage géographique de la protection des expatriés contre les manifestations anti-françaises.

## Bibliographie

- Abbe GAUTIER E., (1953), L'émigration bretonne, Où vont les bretons, leurs conditions de vie ? Paris, Bulletin de l'entraide bretonne de la région parisienne, 287 p.
- ATGER P., (1962), La France en Côte d'Ivoire de 1843 à 1893: cinquante ans d'hésitations politiques et commerciales, Universités de Dakar, éd. Protat frères, 204 p
- CANTEGRIT J-P., (1995), Les Français de l'étranger, Paris, éd. Economica, 79 p.
- DE NEGRONIE F., (1977), Les colonies de vacances, Paris, éd. L'Harmattan, 288p.
- Di, Meo, Guy (1996) *Les territoires du quotidien*, Paris, éditions L'Harmattan, coll. Géographie sociale, 207p.
- Di, Meo, Guy (1987) « Les formations socio-spatiales », *Annales de géographie*, n°537, pp. 564-594.
- GOHOUROU F., (2012), « Territorialité française dans l'agglomération abidjanaise : l'exemple de la commune de Marcory », éd. EUE, coll. Les perspectives de la géographie.
- GOHOUROU F., (2013), « Migrations internationales et territorialisations : les Français dans la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat, Géo. Université de Poitiers, 382 p.
- GUILLOM M., et TABOADA LEONETTI I., (1986), Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris, éd. L'Harmattan, Paris, 210 p
- HOVANESSIAN M., (1995), Les Arméniens et leurs territoires, Paris, éd. Autrement, coll. Français d'ailleurs Peuples d'ici, 173 p

Florent GOHOUROU. De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire », Territoire d'Afrique, n°8, Mai 2016, Dakar (Sénégal), pp.89-98.

Ministère des Affaires Etrangères (2006) Etat numérique (immatriculés, dispensés et non immatriculés), en Côte d'Ivoire de 1985 à 2006.-Paris, Ministère des Affaires Etrangères, DFAE.-

Ministère des Affaires Etrangères (2009) Répartition par commune et par quartier des Français de Côte d'Ivoire de 2007 à 2009.- Paris, Ministère des Affaires Etrangères, DFAE.-

LAMBONY G-P., (1994), De Lomé à Harare, le fait citadin : images et pratiques des villes africaines, Paris, éd. Karthala, coll. Hommes et Sociétés, 472 p.

LE PAPE M., et VIDAL C., (2002), Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000, Karthala, Paris 354 p

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES., (1992), « Etat numérique (immatriculés, dispensés et non immatriculés), en Côte-d'Ivoire de 1992 à 1995 », Ministère des Affaires Etrangères, DFAE, Paris.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES., (1992), « Etat numérique (immatriculés, dispensés et non immatriculés) à Abidjan au 01/01/97 », Ministère des Affaires Etrangères, DFAE, Paris.

POSSIO S.T., (2003), La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : De l'interventionnisme militaire systématique au renforcement des capacités Africaines de maintien de la paix, Mémoire de recherche, Science Po. Université de Lyon 2.